

Fiche 24

Action 3.2.3

Favoriser le compagnonnage

Axe 3 : Optimiser les conditions d'exercice des professionnels de santé
Objectif 3.2 : Améliorer l'accueil et la formation

Diagnostic	<p>On constate depuis quelques années l'équation impossible entre les étudiants en médecine à former, et les enseignants dont le nombre diminue d'année en année. Le départ à la retraite d'une partie de ces professionnels de santé est l'une des causes de ce déficit croissant, l'augmentation du <i>numerus clausus</i>, envisagé pour répondre à la désertification médicale, en est une également</p> <p>En effet, ce dernier a eu pour effet d'accroître le nombre de nos étudiants alors que la pénurie de professionnels de santé était déjà annonciatrice du manque de maîtres de stage susceptibles de dispenser des formations de qualité</p> <p>Pourtant, assurer la transmission du savoir est essentiel, et prévu par les textes notamment l'article 68.1 du Code de déontologie médicale</p>
Enjeux	<p>Réhabiliter auprès des jeunes l'image galvaudée de la médecine libérale (le compagnonnage est une porte d'entrée à cette réhabilitation)</p> <p>L'accueil et la qualité de l'apprentissage et de la transmission du savoir médical sont des déterminants forts pour inciter les jeunes à s'installer d'autant qu'ils auront créé du lien et permettant de développer un réseau avec d'autres professionnels</p>
Actions	<p>Promouvoir le compagnonnage</p> <p>Rechercher un partenariat étroit avec l'université pour inciter les étudiants à aller vers cette voie et un partenariat avec le CDOM pour mettre en place une communication sur les atouts du compagnonnage, notamment en termes de développement professionnel continu</p> <p>Inciter les médecins à devenir maîtres de stage et les faire connaître auprès des étudiants des universités françaises</p> <p>Renforcer l'attrait du compagnonnage en mutualisant les moyens techniques (recours aux TIC, échanges avec d'autres professionnels d'une MSP, etc.), les moyens financiers (soutien financier aux étudiants, à la formation de maîtrise de formation universitaire), labellisation de la démarche, etc.</p>
Public(s) visé(s)	Étudiants et professionnels de santé
Pilote(s)	DADOPS
Partenaires et ressources partenariales	Partenaires : CDOM, ARS, Universités, Caisses d'Assurances Maladie
Leviers/freins	<p>Freins : manque de maîtres de stage universitaire</p> <p>Levier : faire reconnaître le compagnonnage comme un complément des formations formelles dispensées par les universités</p>
Moyens mobilisés	<p>Communication à faire auprès des professionnels de santé et des étudiants notamment dans le cadre des journées thématiques mises en place par le Conseil général</p> <p>Partenariats nécessaires pour relayer auprès des professionnels de santé et les structures universitaires</p> <p>Rencontre annuelle organisée auprès des internes par le Conseil général</p>
Échéancier	Moyen terme sachant qu'il faut sensibiliser les étudiants à s'inscrire dans cette démarche et avoir les professionnels de santé pour assurer la fonction de maître de stage universitaire
Indicateurs du suivi et évaluation proposés	Nombre d'étudiants en formation compagnonnique, enquête auprès des étudiants et des professionnels de santé